



## Les chances d'obtentions d'un titre de séjour

Par **crezy**, le **11/12/2011** à **14:00**

Bonjour,

je voudrais savoir si j'ai plus de chance d'obtenir un titre de séjour à ce jour. je suis rentré en France illégalement depuis l'année 2002, je vis avec ma femme depuis l'année 2007 et à ce jour je suis marié (en 2009) avec cette dernière qui a un enfant d'un précédent concubain. Cet enfant dont je m'occupe et que je considère comme mon propre fils. Ma femme a la carte de 10 ans et a toujours travaillé, elle porte mon nom et nous avons plusieurs factures en commun. Vu que je suis ressortissant de la République démocratique du Congo, j'aimerais savoir si en 2012 les 10 ans sur le territoire Français peuvent aussi s'appliquer à moi pour avoir plus de chances.

Aurais-je plus de chance quant à l'obtention d'un titre de séjour même avec l'aide d'un bon avocat?

PS: je réside en Ile de France.

Merci de me répondre.

Par **celia83**, le **13/12/2011** à **12:43**

Bonjour,

Certaines préfectures prennent effectivement en compte une présence en France de 10 ans (même si vous n'êtes pas algérien... à condition que vous n'ayez pas quitté la France depuis 2002.

Pour pouvoir vous dire les chances d'obtention d'un titre de séjour, il faudrait en savoir plus sur votre situation.

- Le fait que vous vous occupiez de l'enfant est un point positif à intégrer dans le dossier (à condition d'avoir des preuves)
- Le mariage avec votre femme et les preuves de vie commune sont également des points positifs... attention, quand-même, que la préfecture ne vous soupçonne pas de mariage blanc.
- Il faudrait également que votre couple ait une situation socioprofessionnelle / financière stable (que vous et/ou votre femme travaillez), pour montrer aux administrations que vous ne dépendez pas du système social français

Je vous invite à consulter le blog d'information sur le droit des étrangers

www.questionsdetrangers.com , et notamment :

- L'article sur [la régularisation pour 10 ans de présence en France](#)
- L'article sur [La régularisation "par le mariage"](#)
- L'article qui montre un exemple de [régularisation du père d'un enfant français](#)

Bon courage à vous